

Racine conseille le groupe Réel dans l'acquisition d'une partie de l'unité de production énergétique de NFM Technologies

Le cabinet Racine à Lyon a conseillé le groupe Réel, spécialiste des systèmes de levage, de manutentions complexes et de solutions de systèmes intégrés dans le cadre de l'acquisition d'une partie de l'unité de production énergétique de la société NFM Technologies, spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes mécaniques de haute technicité pour les marchés des grands ouvrages, nucléaire, offshore, pétrolier et gazier.

Réel accompagne, entre autres, des acteurs majeurs de l'énergie dans les secteurs du nucléaire, de l'aéronautique, de l'offshore ou de l'hydro-énergie. L'acquisition réalisée auprès de NFM Technologies permet de créer une synergie de compétences entre les deux entités et renforce la position d'acteur majeur du groupe Réel sur le marché de la maintenance énergétique.

Dans le cadre de cette opération, Réel était représenté par le cabinet Racine à Lyon dont l'équipe était menée par Frédéric Lafay, associé, et Amandine Vives, collaboratrice, sur les aspects M&A.

NFM Technologies était représenté par Pierre-François Muller, associé chez Seigle Barrie & Associés.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Le bureau de Lyon est implanté dans cette ville depuis près de 20 ans. Racine Lyon accompagne ses clients tant en conseil qu'en contentieux, essentiellement en droit de l'entreprise, droit de la construction et de l'immobilier ainsi qu'en droit public des affaires.